



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture
Service de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial
Tél : 04 88 17 83 01

Syndicat d'Énergie Vaclusien
Tél: 04 84 51 10 80



Avignon le

Le Préfet

Le Président du Syndicat
d'Énergie Vaclusien

à

Mesdames, Messieurs les Maires
de Vaucluse

Madame, Messieurs les
présidents des EPCI

**Objet : Élaboration du schéma directeur IRVE en Vaucluse
PJ : un guide**

Dans le cadre des orientations de l'État visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux véhicules et suite à la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, le schéma directeur des Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques devient indispensable à la réflexion des collectivités en faveur du développement de la mobilité électrique.

La Préfecture de Vaucluse et le Syndicat d'Énergie Vaclusien partagent l'objectif d'aboutir à un schéma directeur des Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques à l'échelle départementale, afin de disposer, à terme, d'un maillage d'infrastructures de recharges cohérent et adapté aux besoins et aux enjeux locaux.

Depuis 2018, le Syndicat d'Énergie Vaclusien s'est positionné comme chef de file du déploiement de bornes de recharge pour véhicule électrique, en constituant un réseau de bornes de recharge offrant une solution de recharge à moins de 20 km en tout point du réseau routier vaclusien.

Dans cette logique, l'État soutient la démarche du Syndicat d'Énergie Vaclusien qui a consulté l'ensemble des EPCI du département et réalise un travail de pédagogie sur le sujet des IRVE auprès des maires de notre département.

Nous invitons donc conjointement, les collectivités de Vaucluse à se rapprocher du SEV pour la réalisation du schéma directeur IRVE. Les collectivités intégrées au schéma bénéficient d'avantages non négligeables, notamment d'aides au financement de l'installation de bornes de recharge. Dans le cadre de cette démarche, plus d'un tiers des communes de Vaucluse ont déjà transféré leur compétence IRVE au SEV.

Pour plus d'information sur le schéma directeur IRVE notamment sur le transfert de la compétence IRVE, les services de l'État et le SEV proposent un guide à l'attention des collectivités.

Ce guide, en pièce jointe de la présente lettre, est à votre disposition.

Le Président du Syndicat d'Énergie
Vauclusien



Max RASPAIL

Le Préfet



Bertrand GAUME

Copie :

- Mme la sous-préfète d'Apt
- M. le sous-préfet de Carpentras
- Mme la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement PACA
- M. le directeur départemental des territoires